

# Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 350 \_ *Avril 2022*

*La vie  
associative  
reprend !*



p.3 Jardin partagé

p.6 Couffé Terre de jeux 2024

## Maire, adjoints, conseillers délégués reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, Maire de Couffé : [daniel.pageau@couffe.fr](mailto:daniel.pageau@couffe.fr)
- **Suzanne LELAURE**, Adjointe Enfance-Jeunesse-Finances : [suzanne.lelaure@couffe.fr](mailto:suzanne.lelaure@couffe.fr)
- **Frédéric DELANOUE**, Adjoint Vie Associative-Communication, jeunes : [frederic.delanoue@couffe.fr](mailto:frederic.delanoue@couffe.fr)
- **Leïla THOMINIAUX**, Adjointe Urbanisme-Bâtiments-DP&DD : [leila.thominiaux@couffe.fr](mailto:leila.thominiaux@couffe.fr)
- **Yves TERRIEN**, Adjoint Environnement : [yves.terrien@couffe.fr](mailto:yves.terrien@couffe.fr)
- **Roseline VALEAU**, Adjointe Affaires Sociales-Solidarités : [roseline.valeau@couffe.fr](mailto:roseline.valeau@couffe.fr)
- **Joseph BRÛLÉ**, Adjoint Sécurité-Mobilité-Voirie-Vie économique : [joseph.brule@couffe.fr](mailto:joseph.brule@couffe.fr)
- **Laurent GOURET**, Conseiller délégué Transition Écologique et éco-responsabilité : [laurent.gouret@couffe.fr](mailto:laurent.gouret@couffe.fr)
- **Cécile COTTINEAU**, Conseillère déléguée Communication et Patrimoine : [cecile.cottineau@couffe.fr](mailto:cecile.cottineau@couffe.fr)

## Mairie

25 rue Général Charette de la Contrie  
44521 COUFFÉ  
02 40 96 50 05  
[mairie@couffe.fr](mailto:mairie@couffe.fr)  
[www.couffe.fr](http://www.couffe.fr)  
IntraMuros Couffé



## Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00  
Mardi : 9h00-12h30  
Mercredi : 9h00-12h30  
Jeudi : 9h00-12h30  
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00  
Samedi : 9h00-12h00 (permanence)

Fermeture au public le samedi en juillet et août

## Prochaine parution Couffé Info

### Parution n°351 - Mai 2022

Date limite de dépôt des articles par mail :

**20 mai 2022** ([mairie@couffe.fr](mailto:mairie@couffe.fr))

La commission Communication ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

## Édito

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Vous avez été 1519 sur les 1924 inscrits de la commune à prendre le chemin des urnes pour le second tour de l'élection présidentielle, soit une participation de 79 % contre 76% pour la Loire-Atlantique et 72 % au niveau national. Félicitations et bravo à vous, électrices et électeurs, pour l'accomplissement de votre devoir civique. Les législatives, tout aussi importantes, se dérouleront les 12 et 19 juin prochain. Je compte sur votre civisme pour une aussi bonne participation à ce nouveau suffrage.

Je veux remercier par la même occasion, les agents de la commune, les élus et les citoyens qui ont contribué au bon déroulement de ces scrutins.

Deux évènements marqueront le mois de mai avec la commémoration de la fin de la guerre 1945 et la fête de l'Europe.

Cette cérémonie du souvenir en présence des anciens combattants et avec la participation de l'harmonie de Couffé ne doit pas nous laisser insensible. Cette date du 8 mai a mis un terme à cette longue période d'atrocités et de souffrances.

L'Europe sera fêtée comme chaque année, à pareille époque, au niveau des écoles avec le concours du Comité de Jumelage. Cette fête liée à la création de l'Union Européenne, le 09 mai 1950, doit nous rappeler les bases de sa construction autour de la paix, la sécurité, la solidarité et le respect mutuel entre les peuples ainsi que la protection des droits de l'Homme.

Le mois de mai, c'est aussi ce petit brin de muguet que je vous dédie et qui, je le souhaite sincèrement, vous apportera le bonheur que chaque être humain est en droit d'espérer.

**Daniel PAGEAU,**  
Maire de Couffé



Les élus distribuant un brin de muguet aux résidents coufféens en maison de retraite.

## Le projet de jardin partagé s'implante à la Tricotière

La municipalité, qui avait le projet de créer un jardin partagé, avait missionné en début de mandat, un groupe de travail dans le cadre de la Commission extra-municipale Transition Ecologique et Eco Responsabilité, afin de :

- Définir la finalité, le rôle, les valeurs de la création d'un jardin partagé au regard des besoins des Coufféens.
- Identifier le site pouvant accueillir le jardin parmi les disponibilités foncières privées ou municipales.

La finalité est de créer un espace communal permettant la réalisation d'activités collectives de jardinage, de résilience et de gestion écologique, fondées sur l'échange des connaissances, en cohérence avec les engagements environnementaux de la municipalité.

Son rôle est la transmission du savoir, le partage des connaissances, des expériences et des pratiques, basés sur la sensibilisation, la pédagogie et la formation.

Les valeurs sociales, culturelles, citoyennes et intergénérationnelles (seniors et scolaires) sont l'essence de l'engagement de la municipalité. L'un des rôles de la collectivité est de valoriser l'éco-participation et la préservation de la biodiversité dans un milieu écologiquement fonctionnel.

Le choix du site s'est porté sur la parcelle agricole de la Tricotière, classée en zone A du PLU.

Ce choix est motivé par :

-La proximité avec le futur lotissement de la Tricotière, les écoles, le centre-bourg, les dessertes de la Tricotière et du stade. La pression sur le foncier entraînant la réduction à



terme de la superficie des jardins particuliers, contribue à la création d'espaces partagés ou collectifs.

-Le potentiel écologique (présence de haies, d'arbres, d'une mare, de prairies anciennes).

-L'intérêt du site en termes de disponibilité, de fonctionnalité et du respect des objectifs thématiques environnementaux.

La création d'un groupe projet « jardin partagé » sera présentée au prochain Conseil Municipal. Ce groupe-projet (élus et citoyens) aura pour objectif de fédérer les citoyens autour du projet et de créer un noyau fondateur de la future association qui aura la charge d'animer et gérer le jardin.

Le groupe projet aura pour mission d'élaborer une convention association/municipalité et de contribuer aux premiers aménagements du jardin en 2022 (préparation et plantation de haies et installation de ganivelles).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide la création du jardin partagé sur le site de la Tricotière et approuve le programme d'investissement 2022 pour un montant de 6271.60 €.

## Séance du 14 avril 2022

### PRÉSENTS :

Fabrice BARTHÉLÉMY, Fabrice BLANDIN, Joseph BRÛLÉ, Charles CHEVALIER, Cécile COTTINEAU, Frédéric DELANOUE, Sylvie FEILLARD, Émilie GUYONNET, Daniel JOUNEAU, Sylvie LE MOAL, Suzanne LELAURE, Daniel PAGEAU, Thierry RICHARD, Yves TERRIEN, Roseline VALEAU, Céline VIGNOLET.

### ABSENTS-EXCUSÉS :

Leïla THOMINIAUX (donne pouvoir à Frédéric DELANOUE), Eric SOULARD, Julie FAYOLLE, Laurent GOURET (donne pouvoir à Yves TERRIEN), Eugénie MBILEMBI BOMODO (donne pouvoir à Céline VIGNOLET).

### ABSENTS :

Jérémy RAMBAUD, Noémie AURILLON.

## Conseils Municipaux à venir

- Jeudi 19 mai 2022
- Mercredi 15 juin 2022

## Suivre les actualités de la commune à tout moment



## État-civil à Couffé

### Bienvenue aux BÉBÉS

**VERHAEGUE Arthur**

- 29 mars 2022

**VERHAEGUE Louis**

- 29 mars 2022

## Restaurant scolaire : règlement modifié

Suite à une rencontre avec des parents d'élèves de l'école Hugues Aufray, il avait été noté que le point VII du règlement intérieur concernant la rubrique « Enfant et rationnaire » n'était plus en phase et qu'il était nécessaire d'y apporter une touche pédagogique.

Ce nouveau règlement effectif à compter de la rentrée de septembre 2022 donne des droits et devoirs aux



Restaurant scolaire

enfants (droit de déjeuner dans de bonnes conditions, droit d'être respecté, écouté, devoir de respecter le matériel, la nourriture, le personnel et ses camarades, ainsi que respecter les règles de politesse...).

Ce règlement modifié, partie intégrante du dossier d'inscription, apporte une nouvelle échelle de sanctions en cas de non respect du règlement par l'enfant et le rationnaire. Cela va du déjeuner seul à table de l'enfant à l'éviction temporaire ou définitive du restaurant scolaire en passant par un mot signé par les parents. En cas de fautes graves ou de récidives, les parents pourront être convoqués par le maire.

## Nouvel agent : Nathalie Truin au service de la pause méridienne.

Suite au départ de Lucien Cariou de la collectivité, Nathalie Truin a été recrutée pour gérer la pause méridienne, les réservations de repas pour le restaurant



scolaire, les réservations de salles municipales et de matériel communal. Elle est joignable au 02 40 96 50 05.

## Atlas de la Biodiversité Communale

L'ABC continue ses actions. Une réunion du Comité de Suivi (COSUI), ouverte à tous les habitants de Couffé, a permis le 07 avril 2022 de présenter l'ensemble des actions d'inventaires et d'animations sur la commune. Ainsi le CPIE Loire Anjou a déjà effectué deux sorties d'inventaire des Amphibiens sur neuf mares de la commune. De plus, 64 plaques noires, dédiées à l'inventaire des Reptiles, ont été placées à la mi-mars sur des parcelles communales ou des parcelles privées avec l'accord des propriétaires et/ou exploitants. Un premier contrôle a permis d'inventorier plusieurs espèces.

Une sortie « Dans les pas du Naturaliste », suivie d'une sortie publique, ont été proposées respectivement les 20 et 23 avril 2021, toutes les deux sur le thème des Reptiles. Ces animaux sont toujours porteurs



Sortie publique le 23 avril 2022 à la ferme équestre Écrin sauvage

de croyances, parfois invrai-

semblables. Lors de cette sortie, l'herpétologue a pu clarifier le vrai du faux. Les adultes et enfants participants se sont familiarisés avec ces animaux et ont appris à reconnaître les différentes es-



Vipère aspic (mâle) *Vipera aspis*

pèces de reptiles de la commune : Lézard à deux raies (appelé avant Lézard vert), Lézard des murailles, Orvet fragile, Couleuvre d'Esculape, Couleuvre helvétique (appelée avant Couleuvre à collier), Coronelle lisse et Vipère aspic.

Les premières sorties d'inventaire dédiées aux Oiseaux nicheurs ont aussi débuté (plus de 40 espèces d'oiseaux détectées au premier passage). Pour mieux les connaître, une sortie publique est programmée le 21 mai 2022 de 09h00 à 12h00, avec un départ devant la salle polyvalente. Prévoir des bottes ou chaussures de marche, ne pas hésiter à apporter sa paire de jumelles.

Chacun peut envoyer ses observations d'animaux et de plantes, de son jardin, sur les chemins de ses balades, grâce à Intramuros (service « Signaler ») ou à l'adresse mail [abc@couffe.fr](mailto:abc@couffe.fr).

Signalons enfin que des animations nature sont prévues avec les deux écoles de la commune, en mai et juin prochain. Pour l'école St-Joseph, les CP-CE1 et CE1-CE2 découvriront la vie de la mare tandis que les PS-MS et MS-GS iront observer la vie aquatique du Beusse.

Pour l'école H. Aufray, les TPS-PS et MS-GS appréhenderont la diversité animale près de la salle polyvalente et les GS-CP et CE1 iront près du plan d'eau pour aborder cette même thématique complétée par des notions de chaîne alimentaire.

## Groupe Projet - Résidence Senior

Le groupe projet Résidence senior est composé de 11 citoyens et 10 élus. La première rencontre a eu lieu le 29 Mars.

Objectif : la préfiguration de la résidence ou du village senior.

Le cadre de l'implantation est déjà défini par la commune ; la résidence (village) senior sera située dans le nouveau quartier de la Tricotière, à proximité des écoles et du restaurant scolaire. Elle sera adaptée pour accueillir les seniors autonomes.

La forme de cette résidence n'est pas encore déterminée :

- Bâtiment collectif, pavillons individuels groupés ou non ; mixte des 2
- Espaces communs (extérieur, intérieur)
- Présence de personnel (permanente ou occasionnelle)
- Gestion (communale, bailleur, assos..).

Le groupe projet va travailler sur les points précités. Pour cela, des visites et rencontres s'imposent afin de faciliter nos choix et répondre au mieux aux attentes de la population coufféenne (attentes recueillies par le sondage effectué en début d'année).

Nous prévoyons ainsi une réunion par mois (visites comprises et rencontres avec experts CD44, HABITAT 44...). Déjà 2 visites de MARPA (Maison Accueil Rural pour Personnes Agées) ont été réalisées fin avril.

La finalité du groupe projet est la présentation du cahier des charges au 1<sup>er</sup> semestre 2023.



Citoyens et élus visitant la Marpa Les Lavandières en Vendée

## Réunion publique, mardi 17 mai à 20h00 à l'Althéa, sur les pratiques de gestion différenciée des espaces verts communaux

En 2021, la municipalité s'est engagée à faire évoluer les techniques d'entretien des espaces verts notamment sur le site du plan d'eau. Cela s'est traduit par des pratiques de différenciation des fréquences de tonte des pelouses, des hauteurs de tontes et de fauches tardives en tenant compte de l'affectation des zones et de leur utilisation par les usagers (pêcheurs, promeneurs, usagers).

L'objectif de ces pratiques est de sauvegarder la biodiversité végétale et animale des milieux.

L'objet de la réunion est de présenter le plan d'entretien des espaces verts, les enjeux de la sauvegarde des milieux, d'échanger et de répondre aux interrogations, et de faire partager la démarche environnementale de la municipalité.

Mme BRISSOT, paysagiste au CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de Loire Atlantique participera à la réunion.

Cette réunion publique d'information et d'échange est destinée à tous les Coufféens et Coufféennes mardi 17 mai à 20h00 salle de l'Althéa.



## Travaux voirie : roulez doucement !

Point à temps actuellement en cours de réalisation. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

---

## Commission Mobilité Voirie du 6 avril 2022

Après avoir fait un point sur l'avancée du projet de parking derrière le cimetière (la consultation des entreprises est en cours), la commission voirie a abordé les projets d'aménagement de voies piétonnes dans les villages et de liaisons douces avec le bourg.

La commission Voirie propose de mettre en place un « groupe projet voies douces » afin d'élaborer un plan de déplacement piétons et vélos en cohérence avec le schéma mobilité.

Le groupe projet réfléchit dans un premier temps à l'aménagement d'une voie piétonne dans la traversée des villages de la Métellerie et de la Gruère permettant entre autres la liaison des sentiers de randonnée. Un cheminement Bourg-Le Vigneau est en réflexion, ainsi qu'une voie piétonne dans les Mazeriers entre l'impasse des Albizias et la sortie du village, route de Ligné, et aussi de la RD 23 à la route des Crêtes (Mazeriers – Thivières).

Un appel aux citoyens désireux de se joindre à ce groupe va être lancé dans Couffé info & sur l'application Intramuros.

## Les élèves de Couffé à la découverte de la mairie

Après l'école Saint-Joseph en novembre dernier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Hugues Aufray sont venus jeudi 31 mars et vendredi 1<sup>er</sup> avril, visiter la mairie. Ils ont été accueillis par le maire Daniel Pageau et l'adjoint Frédéric Delanoue. Découverte des locaux, rencontre avec les agents administratifs de la mairie puis présentation dans la salle de conseil du fonctionnement d'une mairie : constitution du Conseil Municipal, élection du Maire et de ses adjoints ainsi que le rôle de chacun. Ils ont apprécié également la mise en situation d'une séance de Conseil Municipal en tant qu'acteurs avec l'élection du Maire et délibération à prendre sur un projet mené par la municipalité.



Le Maire et l'adjoint présentent la mairie aux élèves de l'école Hugues Aufray

Dans le cadre de leur programme « découverte des institutions de la République » portant sur le rôle des municipalités, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, l'école Hugues Aufray a invité le député de notre circonscription Luc Geismar à présenter sa fonction au sein de l'assemblée.

La municipalité et l'école Hugues Aufray ont donc accueilli Monsieur le député et son attaché parlementaire le 28 avril dernier. Aux dires des enseignantes, les enfants ont adoré ce moment privilégié et ont beaucoup appris de ces deux temps forts. Ils ont également apprécié la disponibilité de Monsieur Geismar qui a répondu dans la simplicité à leurs interrogations.



M. le député M. Geismar en classe de CE2-CM1

## Écoles Hugues Aufray et Saint-Joseph : SEMAINE BANALISÉE autour de la sécurité et de la santé

Du 4 au 8 avril 2022, une semaine banalisée a été organisée au niveau des deux écoles de Couffé sur les thèmes principaux de la prévention routière et des gestes de premiers secours.

Les enfants de CE1/CE2 ont passé leur permis piéton dans leurs écoles respectives en présence de leurs enseignants et de la gendarmerie nationale.

Un QCM (questionnaire à choix multiple) leur a été proposé avec une douzaine de questions.



Les élèves de l'école Saint-Joseph préparent le permis piéton

Les enfants de CM1/CM2 ont passé leur permis vélo en présence de leurs enseignants et de bénévoles du Conseil Départemental de Loire-Atlantique (service entretien et sécurité routière). Cet atelier se décomposait en trois sous-ateliers :

- une piste éducation routière ;
- une piste pour l'apprentissage de la maniabilité du vélo ;
- la présentation théorique sur la sécurité de la pratique du vélo (tenue, entretien d'un vélo...).

Une formation aux gestes premiers secours a été, aussi, présentée aux enfants (alerte, saignement de nez, brûlures...).

Une vidéo sur les dangers dans les transports scolaires a été présentée aux élèves de l'école Hugues Aufray.

Les enfants de maternelle et CP iront visiter la caserne des pompiers de Ligné au mois de mai.

## Couffé labellisée Terre de jeux 2024 !

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. **Dans ce cadre, la commune de Couffé a obtenu le label « Terre de PARIS 2024 Jeux 2024 ».**



Pour obtenir ce label, la commune s'est engagée, selon ses moyens et son champ de compétences, à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes, en lien avec les « Jeux de Paris 2024 » et déclinées en trois objectifs :

- **Une célébration ouverte**, pour faire vivre à tous, les émotions du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques,
- **Un héritage durable**, pour changer le quotidien des Français grâce au sport,
- **Un engagement inédit**, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France.

Les **olympiades coufféennes** organisées le samedi 28 août prochain rentrent dans ce cadre. D'autres actions seront programmées.

## Les variétés à Couffé : Il était une fois... le retour

Plus de 2 ans de repos forcé, autant vous dire que toute la troupe trépigine de vous retrouver !



Après toutes ses péripéties, si nous reprenions la suite de notre histoire ? Comme nous aimons créer la surprise, c'est en octobre que nous remonterons sur scène cette année pour vous présenter le spectacle que nous vous concoctons depuis déjà plusieurs mois !

Nous vous donnons rendez-vous pour 5 représentations :

- le vendredi 21 octobre à 20h30
- les samedis 15 & 22 octobre à 20h30
- les dimanches 16 & 23 octobre à 15h00

Venez rire et vivre le spectacle vivant avec nous  
A très vite, L'ALC

## Grand prix Pèlerin du patrimoine

Depuis 1990, l'hebdomadaire le Pèlerin a aidé financièrement plus de 300 projets de restauration et création à travers toute la France.

La Paroisse de Couffé a candidaté au grand prix du patrimoine et peut prétendre à une aide financière de 29 000€ pour la rénovation des vitraux.

Il suffit de remplir un formulaire en ligne pour soutenir le projet.



Eglise Saint-Pierre de Couffé

Le critère de soutien populaire étant apprécié lors des délibérations du jury, nous vous invitons à appuyer cette candidature en votant pour le projet : Protection des vitraux de l'église de Couffé (44) en suivant ce lien : <https://www.lepelerin.com/livret-de-soutien-pour-les-projets-candidats-au-grand-prix-pelerin-du-patrimoine-2022/>. Ceci avant le 23 mai 2022.

Connaissant votre attachement au patrimoine, la municipalité soutient également cette initiative et vous invite à participer en nombre à ce vote.

## Vide grenier dimanche 22 mai

Le Comité des fêtes de Couffé organise un vide grenier le dimanche 22 mai au plan d'eau de l'Illette de 8 h 00 à 18 h 00.



Les exposants peuvent réserver un emplacement de 5 mètres avec véhicule (10 €) au 06 95 16 85 47 ou 06 81 73 93 99 ou encore par mail : [videgreniercfcouffe@gmail.com](mailto:videgreniercfcouffe@gmail.com)  
Les documents sont à envoyer avant le 19 mai 2022 à : Guy LOREE - 3 impasse de la Croix Pasquier - 44521 Couffé  
Café et gâteau offert aux exposants, accueil à partir de 7h00.

## Comité de jumelage

- **Rando d'initiation** du 4 juin 2022 au plan d'eau de l'Illette  
Départ entre 17 h 00 et 18 h 00 au plan d'eau, inscriptions du 7 au 27 mai 2022 au 06 77 22 05 59

ou [rene.menoret@orange.fr](mailto:rene.menoret@orange.fr)

Chèque à l'ordre du Comité de Jumelage à déposer chez Annie Ménoret 8, rue des Marronniers 44521 Couffé pour confirmer l'inscription.

Cette année, nous proposons un moment convivial (belote, scrabble, palets, etc) pour les personnes ne pouvant pas marcher, mais qui pourront profiter du repas.

Nous vous attendons nombreux

- **Séjour à Bogel** (Allemagne) du 4 au 8 août 2022  
Il reste encore quelques places, si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire auprès de Sonia Dupas 532, les Mazeries 44521 COUFFE

Téléphone : 06 81 04 95 65

## La Coufféenne revient !

Rendez-vous le dimanche 3 juillet à la salle polyvalente pour la 19<sup>ème</sup> édition de la Coufféenne. Au choix 4 parcours pédestre et 4 parcours VTT. Un parcours VTC famille est également prévu. Réservez déjà votre dimanche !



## Calendrier des événements : mai et juin 2022

Les activités se poursuivent à Couffé, sous réserve des conditions sanitaires :

- **Mardi 10 mai**  
Fête de l'Europe organisé par le Comité de jumelage avec les écoles Ecoles + Althéa
- **Vendredi 13 mai**  
Conférence parentalité « Poser des limites à nos enfants » Althéa
- **Dimanche 15 mai**  
Concours de palets  
Palets coufféens, terrain de la Roche
- **Dimanche 15 mai**  
Accueil de Wellow (Angleterre) 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage, salle polyvalente
- **Mardi 17 mai**  
Réunion publique sur la gestion différenciée des espaces verts, Althéa
- **Samedi 21 mai**  
Tournoi du club suivi de l'AG- Couffé basket club, salle Louis Colas
- **Dimanche 22 mai**  
Vide-greniers par le Comité des fêtes  
Plan d'eau de l'Ilette
- **Vendredi 10 au dimanche 12 juin**  
Festival ALC Association Loisirs Culture, Althéa
- **Dimanche 12 juin**  
Elections législatives—1<sup>er</sup> Tour, salle polyvalente
- **Dimanche 19 juin**  
Elections législatives—2<sup>nd</sup> Tour, salle polyvalente

## Concours de palets

L'association des Palets Coufféens organise le **dimanche 15 mai** au terrain de la Roche ses concours de palets :

- 9h30 en individuel
- 14h30 en équipes

Les inscriptions se feront 1/2 h avant le début du concours.

Ouvert à tous  
Bar et restauration sur place.  
Venez nombreux



## Couffé Animation Rurale : retour sur l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale de l'Association Couffé Animation rurale s'est tenue le samedi 26 mars. Elle a été animée suite à la visite des locaux proposée par l'équipe de salariés, bénévoles et jeunes du local (LODJ) au travers des projets menés sur l'année 2021 et début 2022.

Le Conseil d'Administration, composé de 10 membres sur 2021 a pu présenter le bilan des actions menées, décisions, choix réalisés au cours de cette dernière année ainsi que la situation financière de l'association.

Mélanie Goujon, directrice de l'Association a, par la suite, fait le bilan des activités et projets réalisés en 2021 dans le cadre du périscolaire et de l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement). Elle a poursuivi sur les perspectives de l'année 2022 et notamment : un projet éco-citoyen / un projet « jeux » / un projet d'animation avec le lycée de Nort sur Erdre...

Mathieu Pineau, référent pédagogique sur le secteur de la jeunesse a, de son côté, présenté les projets pour l'année 2022 pensés au sein du LODJ : projet couture / Utilisation « Internet sans crainte » / jeux de rôle / numérique... Dans ce cadre, un festival autour du numérique se tiendra **le samedi 7 mai 2022**.

La Direction comme l'équipe de bénévoles a conclu sur leurs inquiétudes face aux difficultés :

- à recruter des animateurs. Ce constat est partagé sur l'ensemble du territoire national mais la souplesse du service dont bénéficient les parents actuellement sur Couffé pourrait être repensée au cours de l'année 2022.

- à fonctionner et faire vivre l'association avec un nombre, actuellement, réduit de bénévoles.

*Le maintien des activités d'accueil et d'accompagnement des enfants sur la commune n'est possible que grâce à l'engagement et l'implication des familles !*

*Alors rejoignez l'équipe en prenant contact avec Mélanie par mail ou téléphone (02 40 83 14 49 ou [direction.couffe@outlook.fr](mailto:direction.couffe@outlook.fr))*



Assemblée générale de Couffé Animation Rurale

Dans l'attente du prochain Conseil d'administration, le bureau se compose ainsi :

Angélique Chapeau – (Co-)présidente

Guillaume Renard – (Co-)trésorier

Justine Baullard et Claire Bizeul – Co-secrétaires

## Nouveau à Couffé !

Couturière professionnelle depuis 30 ans, spécialiste de la Confection sur mesure, diplômée de l'Artisanat et des Métiers d'Art ainsi que de Modélisme de mode, j'ai ouvert un atelier de confection et de cours sur mesure.



Cécile Landré  
02 51 14 47 79  
entrecouturieres44@orange.fr  
14 rue du Général Charette de la Contrie,  
44521 Couffé  
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Mercredi de 14h00 à 17h30  
Samedi de 9h00 à 12h00

## CONTE NUMÉRIQUE *Birdie memory* !

Mercredi 18 mai de 10h à 11h30 : Des histoires d'arbres et d'oiseaux à écouter suivies de l'exploration guidée sur tablettes numériques de l'application *Birdie memory*.  
A partir de 5 ans, sur inscription.

## PETITPATAPONS, LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS !

Vendredi 20 mai à 10h : Estelle de la Cie Petite feuille revient nous enchanter avec ses histoires textiles pour la dernière séance de la saison !

Pour les 0-3ans, sur inscription sur <http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »

Bibliothèque La Forge aux livres  
7 rue Saint Jérôme  
44521 Couffé



Horaires 2022

## Bibliothèque de Couffé

Mercredi 15h - 18h	Vendredi 16h30-18h30	Samedi 10h-12h	Dimanche 11h-12h30
-----------------------	-------------------------	-------------------	-----------------------

## Le transport solidaire reste à votre disposition !

L'association PILOT'AGES est toujours à votre disposition pour vous emmener faire des courses, vous accompagner à un rendez-vous médical, etc.

Il suffit pour cela de prendre contact avec le référent de votre commune.

Pour les habitants de COUFFÉ, appelez le 07 68 34 99 70.

Le transport solidaire est un service assuré par des chauffeurs-bénévoles.

Si vous faites appel à l'association PILOT'AGES, vous devrez : vous acquitter d'une adhésion annuelle de 5 € auprès de l'association ; payer les frais kilométriques engagés par votre déplacement directement au chauffeur-bénévole (3 € pour 10 km ou 0,35 € par km pour les trajets supérieurs à 10km).

**L'ASSOCIATION PILOT'AGES**  
A pour objectif d'offrir dans chaque commune un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes sans moyens de transport.

**COMBIEN ÇA COÛTE ?**  
Il vous sera demandé une adhésion de 5 € par an.  
Le coût du transport s'élève à 0,35 € par kilomètre.  
Le nombre de kilomètres est calculé au départ du domicile du bénévole.  
Un forfait de 3 € est demandé pour les trajets inférieurs à 10 km.  
A la fin de la course, le bénévole fera signer un reçu à la personne transportée.

**QUI APPELER ?**  
Il suffit de téléphoner au moins 48H à l'avance au correspondant de votre commune :  
**COUFFE : 07 68 34 99 70**  
**LE CELLIER : 07 66 25 79 72**  
**LIGNE : 07 68 49 38 75**  
**MOUZEIL : 07 68 32 68 26**

**COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**  
Vous avez des difficultés de déplacements (pas de véhicule, des difficultés pour conduire, besoin de faire des courses, consultations chez le médecin ou un spécialiste, etc.).  
Un groupe de bénévoles est à votre disposition pour vous emmener et vous accompagner.

**COUFFE - LE CELLIER - LIGNE - MOUZEIL**

« Développer la solidarité et les liens entre les habitants, offrir à chaque commune un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange, lutter contre l'isolement des personnes dans l'impossibilité de se déplacer autrement. » Tels sont les objectifs fixés par le président de Pilot'Agés, Patrick Canté mercredi 2 mars lors de l'Assemblée Générale.

19 484 km ont été parcourus en 2021 pour les 4 communes (Couffé, Ligné, Mouzeil et Le Cellier) regroupant 149 adhérents dont 19 à Couffé. L'association est ouverte à tous, seuls les mineurs de moins de 16 ans ne peuvent pas être transportés seuls.

Marie-Thérèse Coquet, coufféenne, 86 ans, ne peut plus conduire. « J'ai eu besoin du transport solidaire pour une sépulture et pour l'ophtalmologiste. Fernand Pageau m'a attendue sur place pendant au moins 45 minutes. Je suis très satisfaite de ce service pour un prix raisonnable », assure Marie-Thérèse.

## Assainissement non collectif : tarif préférentiel pour la vidange de votre installation

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) propose un service de vidange des installations d'assainissement non collectif à un tarif avantageux, par un vidangeur agréé, aux usagers qui le souhaitent.

Première étape pour bénéficier de cette offre, mise en place par la COMPA depuis 2014 : retourner le formulaire\* à la COMPA. Puis le vidangeur agréé prend rendez-vous avec le demandeur.

Sa présence est nécessaire lors de l'intervention. La trappe de visite de l'ouvrage doit être accessible. Le jour de son passage, le vidangeur remet à l'usager un bon d'intervention avec le volume vidangé. Sur cette base, la COMPA effectue la facturation que l'usager recevra du Trésor Public quelques semaines plus tard : il ne paie pas directement le vidangeur.



Vidange d'une installation d'assainissement individuelle

À titre d'information, le tarif d'une vidange de fosse de volume jusqu'à 3 000 litres s'élève à 135 € TTC.

En 2021, 485 foyers ont fait appel à ce service.

Pour bénéficier du tarif préférentiel, il est impératif de remplir le formulaire internet et de ne pas passer directement par le prestataire.

\*Téléchargeable sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com), rubrique Vie quotidienne / Habitat et logement / Bien chez soi ou au 02 40 96 31 89

## Défi Mobilité pour le Pays d'Ancenis

Inscrivez-vous dès maintenant au Défi Mobilité en Pays de la Loire ! Le principe : du 16 au 22 mai, si on évitait de prendre seul la voiture pour se rendre au travail ou à l'école ? Le Pays d'Ancenis est inscrit : les entreprises et établissements scolaires sont invités à rejoindre l'aventure.

Le Défi Mobilité, organisé par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire, se passe aussi en Pays d'Ancenis ! Objectif : pendant une semaine, utiliser le moins possible sa voiture individuelle en solitaire. Télétravail, covoiturage, vélo, train, marche... c'est l'occasion d'explorer des alternatives. Le Défi Mobilité en Pays de la Loire s'adresse également aux personnes utilisant déjà quotidiennement des modes de déplacement écomobile, pour valoriser les pratiques vertueuses existantes. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) a inscrit le territoire au Défi Mobilité. Les entreprises et écoles peuvent donc s'y rattacher au moment de leur inscription pour relever ensemble le Défi !



### Comment s'inscrire et participer ?

Désigner un référent Défi Mobilité dans l'établissement (école, entreprise...)

Inscrire la structure sur le site en se rattachant au Pays d'Ancenis  
Choisir un code pour l'établissement à diffuser au personnel, ainsi qu'aux élèves dans le cas d'un établissement scolaire  
Motiver son personnel et les élèves. Ces derniers transmettront leurs intentions de trajet au référent.

Un kit de communication est téléchargeable sur le site du Défi Mobilité en Pays de la Loire.

Inscriptions des établissements sur : <https://www.defimobilite-paysdelaloire.fr> > Espace pro pour les entreprises ou Espace scolaire pour les écoles > Je m'inscris > Démarrer mon inscription > Je suis un établissement > Choisir « Pays d'Ancenis »

## Conférence parentalité le 13 mai 2022

Dans le cadre des actions autour de la parentalité organisées par le SIVOM du secteur de Ligné, Une **conférence parentalité** est prévue le **vendredi 13 mai 2022 au Théâtre Althéa à Couffé**, animée par Anouck Lanneau-Vallet, thérapeute familiale et conjugale sur le thème « **Poser des limites à nos enfants** ». Pourquoi et comment poser des limites avec bienveillance à nos enfants/adolescents.

Cet évènement est gratuit et sur inscription par mail à [parentalite@sivomligne.fr](mailto:parentalite@sivomligne.fr)



## Réseau Mobilité : faciliter vos déplacements

Vous avez besoin de vous déplacer sur le Pays d'Ancenis ? Le Réseau Mobilité, financé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et géré par Erdre et Loire Initiatives (ELI), propose des locations de véhicules à tarif solidaire avec ou sans permis de conduire.



Vingt-quatre scooters, quatre voitures, quatre voiturettes, neuf vélos à assistance électrique, sont à disposition pour vous rendre au travail, en formation, en stage, effectuer une démarche administrative, médicale...

Le service permet non seulement de répondre aux contraintes de mobilité sur le territoire, mais aussi de favoriser l'autonomie des usagers.

En 2021 : 100 personnes ont bénéficié du Réseau Mobilité, et 84 % des locations ont été utilisés pour un motif professionnel.

**Renseignements :** Erdre et Loire Initiatives à Ancenis-Saint-Géréon, Teillé ou Loireauxence (Varades) : 02 40 83 15 01 ou [accueil@eli44.fr](mailto:accueil@eli44.fr)

Plus d'informations sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

## Les 6 heures de voile de Vioreau

Le Cercle de Voile de Vioreau, association de Joué-sur-Erdre et seul club de voile des Pays d'Ancenis et de Châteaubriant, organise le samedi 14 mai 2022, les "6 heures de voile de Vioreau".

De nombreux participants sont attendus pour cette course sur différents supports à voile (dériveurs, catamarans, planches à voile, vieux gréements...). Le but est de réaliser le meilleur temps d'un parcours, ouvert pendant 6 heures ! Pour les curieux, c'est l'occasion de venir assister à un joli spectacle sur le lac de Vioreau !

Club de Voile de Vioreau

Bar et restauration sur place.

Inscriptions (7€ par participant) à partir de 9 heures, départ à 12 heures.

Renseignements : 06 61 53 51 03 – [cerclevoilevioreau.fr](http://cerclevoilevioreau.fr)



## 12ème édition du raid sportif éco citoyen pour les jeunes



La 12ème édition du raid sportif éco-citoyen aura lieu les 6, 7 et 8 juillet 2022 sur le secteur de Vallons-de-l'Erdre.

3 jours d'activités, de convivialité, de défis pour le plus grand plaisir des jeunes de 13 à 17 ans ! (sous

réserve de changements)

**Fin des inscriptions :** mi juin auprès des foyers de jeunes du pays d'Ancenis ou au 02 40 96 31 89

Eco R'Aide est limité à 80 participants (20 équipes de 4).

## Participez à la rencontre sport-santé seniors

Rendez-vous jeudi 19 mai à l'espace Paul Guimard de Vallons-de-l'Erdre pour tester différentes activités de bien-être.

Participez à la 1<sup>ère</sup> rencontre sport-santé seniors : une matinée d'ateliers sportifs et d'information proposée par les associations locales, des professionnels de santé et le Département.

### Le programme de la matinée

- 8h45-9h30 : accueil et informations auprès des stands partenaires
- 9h30-9h45 : présentation de la matinée et échauffement
- 9h45-12h15 : ateliers sport santé/bien-être

12h15-12h45 : temps de convivialité

Inscriptions sur [loire-atlantique.fr/sport-seniors-vallons-erdre](http://loire-atlantique.fr/sport-seniors-vallons-erdre).

Renseignements complémentaires :

Thomas Postel

06 86 45 83 30

ou Jacques Blandin

06 77 09 34 07



## Polleniz vous protège des chenilles urticantes

En 2022, Polleniz reconduit sa campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et le bombyx cul brun en Pays de la Loire.

Ces chenilles, dites urticantes, peuvent occasionner de fortes défoliations aux arbres auxquels elles s'attaquent au printemps et représentent des risques pour la santé humaine et animale.



Depuis 2019, le mode opératoire pour participer à la lutte collective organisée par Polleniz a été simplifié : il suffit de se rendre sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) et de remplir le formulaire en ligne (les inscriptions seront ouvertes début avril).

Les tarifs et les modalités de paiement seront consultables en ligne. Attention, toute inscription pour une intervention pour les chenilles processionnaires du pin ne sera pas enregistrée car le traitement ne se fait pas à la même période, leur cycle de vie étant différent (traitement à l'automne).

Afin d'optimiser l'efficacité du traitement, les interventions de Polleniz débuteront mi-avril et s'achèveront fin juin chez tout particulier s'étant inscrit sur internet.



Chenille processionnaire du Chêne

Cette campagne de lutte est biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. En cas de vent ou de pluie, l'intervention de Polleniz pourra être différée car le traitement, pour être efficace, doit rester fixé sur le feuillage. En cas de conditions météorologiques défavorables, le traitement des arbres sera reporté.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Polleniz par téléphone : 02 40 36 83 03; ou se rendre sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr).

## Titres d'identité : un seul service en ligne : [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) Les délais s'allongent, pensez à anticiper

Carte d'identité, passeport à renouveler ou première demande ? une pré-demande est à réaliser en ligne sur le site du gouvernement : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) avant de prendre rdv dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.



Les plus proches de Couffé sont Ancenis, Nort-sur-Erdre et Saint-Mars-la-Jaille (prendre Rdv en ligne sur le site internet des mairies concernées). La liste complète des mairies du 44 équipées du dispositif est en ligne sur ce même site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr).

Pour rappel : Les cartes délivrées à partir de 2014 sont automatiquement prolongées de 5 ans sur le territoire français. Les nouvelles Cartes d'identité délivrées depuis l'été 2021 sont valables 10 ans.

**!! N'attendez pas le dernier moment pour renouveler votre carte d'identité. Les délais sont actuellement très longs pour obtenir un rdv (minimum 4 mois) et il faut ensuite compter entre 6 et 8 semaines pour recevoir son titre après le rendez-vous.**

## EPAL Recrute !

L'Association EPAL, bureau de Nantes, recrute des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.



Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignement et postuler :

<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

## Résultats élection présidentielle à Couffé

Comme à l'échelon national, les électeurs coufféens ont porté le président sortant Emmanuel Macron vainqueur de cette nouvelle élection avec 61.29% des voix. La participation a, quant à elle, été plus élevée qu'au niveau national puisqu'elle s'établit à 79.00% pour le 2<sup>nd</sup> tour.

COMMUNE de COUFFÉ			
Désignation	Nombre	%	
Inscrits	1924	100,00	
Votants physiques	1488	78,30	
Votants par procuration	52	2,70	
<b>TOTAL VOTANTS</b>	<b>1520</b>	<b>79,00</b>	
Abstentions	404	21,00	
Bulletin blancs	152	10,00	
Bulletins nuls	48	3,16	
<b>TOTAL bulletins blancs et nuls</b>	<b>200</b>	<b>13,16</b>	
Suffrages Exprimés	1320	86,84	
5% des suffrages exprimés =		66	
N°	CANDIDATS	Nb de Voix	%
1	MACRON Emmanuel	809	61,29%
2	LE PEN Marine	511	38,71%

## Taille de haies en période de reproduction des oiseaux

La nidification et la reproduction des oiseaux ont commencé ! Voici un petit rappel quant à l'entretien des haies

### Pour les particuliers

Les arbres et haies offrent une protection végétale à certaines espèces venant y faire leur nid ; il est donc nécessaire d'effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification (un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie !).



Détruire le nid d'une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende (L415-3 dudit code) et détruire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5e classe (article L424-10 du code de l'environnement).

### Pour les agriculteurs

La taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet, d'après un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Les travaux d'entretien (élagage, recépage, coupe à blanc, exploitation,...) sont à réaliser en dehors de cette période d'interdiction de travaux.

Durant cette période d'interdiction de taille, certaines interventions seront quand même possibles :

- il n'y aura pas de sanction si la taille intervient pour des raisons de sécurité imposées par une autorité extérieure (garder un justificatif),
- l'entretien reste possible au pied des haies pour éviter le désherbage chimique, sans tailler les branches,
- la taille d'une branche reste possible en présence d'un problème particulier (branche qui touche une clôture électrique par exemple).

Source : LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

## Réglementation feux de jardin

Le principe général concernant le brûlage des déchets verts est désormais l'interdiction.



Les moyens devant être mis en œuvre passent par la valorisation du paillage et du compostage.

Les déchets tels que l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage ou encore les épluchures, lorsqu'ils sont produits

par les ménages, constituent des déchets verts dits ménagers.

Ainsi, il est interdit de les brûler dans son jardin.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

## Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté !



Le recensement à la JDC, Journée Défense et Citoyenneté, est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Les garçons et filles français, doivent se présenter à l'accueil de la mairie, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille des parents et, éventuellement, d'une copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre dix-huitième anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à dix-huit ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

**Renseignements sur le parcours citoyenneté ainsi que la Journée Défense et Citoyenneté :**

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)



## Passage du convoi JUMBO à COUFFÉ dans le cadre de la Journée Nationale pour le don de moelle osseuse

L'association AVAV (Association vivre avec un grand V) d'Ancenis a organisé un convoi le 9 avril 2022 dans le cadre de la journée nationale de don de moelle osseuse. Cette balade en motos pour des jeunes enfants atteints de la maladie, a traversé la commune sur le circuit LIGNÉ/ANCENIS, via les Mazeries et le bas du bourg. La municipalité remercie les élus et citoyens qui ont assuré la sécurité du convoi sur les routes coufféennes.



## Nouvelle circulation autour de la mairie à partir de juin

Afin de faciliter le stationnement en marche arrière, la circulation autour de la mairie sera modifiée à compter de juin.

Les véhicules devront accéder au parking de la mairie en rentrant par le côté qui fait office aujourd'hui de sortie.



## Appel aux artistes Coufféens sensibilité et partage face à l'art

La commune fait appel aux artistes Coufféens du dimanche et des autres jours de la semaine. *Si vous pratiquez de la peinture, de la sculpture, du dessin, de la photographie ou encore toute autre activité d'arts plastiques ; la commission Culturelle souhaite vivement vous connaître.*



Un projet est en cours de création par la commission et pourrait vous intéresser afin de mettre en valeur les talents locaux. Alors, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour vous faire connaître : 02 40 96 50 05 - [mairie@couffe.fr](mailto:mairie@couffe.fr).

## La Forge aux Livres



## AU MOIS DE JUIN, LES CLASSES S'EXPOSENT

Au cours de l'année scolaire, toutes les classes de la commune sont accueillies au moins une fois à la bibliothèque. Lectures, visites d'exposition, ateliers philo, prix du *Fabulivre* ou ateliers d'illustrations, le programme est riche et varié.

Nous vous proposons de découvrir pendant les heures d'ouverture, certaines des œuvres réalisées par les enfants de CE1/CE2 de l'école Saint Joseph et par la classe de CE2 de l'école Hugues Aufray à l'occasion d'ateliers avec l'illustratrice Emmanuelle Houssais.

Nous dévoilerons également le gagnant du prix *Fabulivre* qui a fait l'objet d'un parcours à la bibliothèque pour une classe de CE2/CM1 de l'école Hugues Aufray.



**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE, c'est aussi à la bibliothèque !**



Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.

Renseignements et inscriptions par téléphone : 02 44 03 20 48 ou sur <http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »

Bibliothèque La Forge aux livres  
7 rue Saint Jérôme 44521 Couffé

## Médecine générale à Couffé

18 avenue de la Roche, 44521 Couffé

- **Médecin généraliste :**

⇒ Jean Yves BAZIN

02 40 96 50 23 - [www.ubiclic.com](http://www.ubiclic.com)

## Espace Santé de Couffé

1 impasse des Écureuils, 44521 Couffé

- **Pharmacie COLLIN :**

⇒ Mathieu COLLIN

02 40 96 51 80 - [pharmaciecollin44@gmail.com](mailto:pharmaciecollin44@gmail.com)

[www.pharmaciedecouffe.fr](http://www.pharmaciedecouffe.fr)

- **Infirmiers libéraux :**

⇒ Valentin DELAGE, Amélie VILAIN : 07 85 36 12 05

⇒ Sylvie LEHY : 06 87 87 99 75

⇒ Christelle OUARTY : 06 67 51 05 50

- **Kinésithérapeutes :**

⇒ Clémentine COTTON, Cyrielle ÉMON,

Romain GUILBAUD et Yoan VERGNE :

02 40 83 42 41 - [doctolib.fr](http://doctolib.fr)

- **Coach sportif :**

⇒ Louis BOUCHERIT : 06 58 21 32 03

- **Ostéopathes :**

⇒ Guillaume MARTIN : 07 70 54 06 99

⇒ Emilie FOURRIER : 07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

- **Orthophonistes :**

⇒ Mathilde FROMAGEAU, Agnès HERTERT :

02 40 98 54 31

## Santé en Pays d'Ancenis

- **Centre de soins infirmiers** : 02 40 83 02 98

- **ACAMD** : 02 51 12 26 04

- **CPAM** : 08 11 70 36 46 ou 36 46

- **MSA** : 06 87 60 60 62

## Social secteurs Ancenis et Ligné

- **CAF** : 0 810 254 410

- **Espace France Service** : 02 40 83 08 50

- **Transport solidaire Pilot'Âges** : 07 68 34 99 70

- **Aide à domicile pour Tous (ADT)** : 02 40 88 29 19

- **Assistance Sociale de Ligné** : 02 40 77 06 70

- **Conciliateur de Justice** : 02 40 83 87 00

## Aide à la personne à Couffé

- **Carine GERMAINE :**

⇒ 06 25 46 66 90 - [carine.paco@hotmail.fr](mailto:carine.paco@hotmail.fr)

- **Stéphanie MOISAN :**

⇒ 06 25 70 72 33 - [moisan.stef@gmail.com](mailto:moisan.stef@gmail.com)

- **Marie GIFFARD-CORTAY :**

⇒ 06 84 05 28 31 - [mariegiffard44@gmail.com](mailto:mariegiffard44@gmail.com)

## Enfance, jeunesse et adolescence

- **Puéricultrice à Ligné** : 02 40 77 06 70

- **Relais Petite Enfance du SIVOM de Ligné :**

⇒ Standard SIVOM : 02 40 25 40 10

⇒ Audrey DELAUNE : 06 21 68 11 04

- **SOS urgence garde d'enfants** : 02 51 14 18 61

- **Multi-accueil Les Lucioles Le Cellier** : 02 40 25 31 88

- **Halte-garderie Les Libellules Couffé** : 06 34 04 44 43

- **Périscolaire Les Galipettes Couffé** : 02 40 83 14 49

- **Local des Jeunes** : [spotanim@hotmail.fr](mailto:spotanim@hotmail.fr)

- **Maison des Adolescents** : 02 40 51 55 60

## Habitat

- **ADIL de Nantes** : 02 40 89 30 15

- **ADIL de Ligné** : 02 40 77 04

- **CAUE de Nantes :**

⇒ 02 40 35 45 40 - [www.caue44.fr](http://www.caue44.fr)

## Environnement en Pays d'Ancenis

- **Déchetteries du Pays d'Ancenis :**

→ La Coutume - 44522 Mésanger

Lundi, mercredi, jeudi : 13h45-18h00

Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h30/13h45-18h00

→ Le Chausson Doré - 44850 Ligné

Lundi, mercredi, samedi : 9h00-12h30/14h00-17h45

Vendredi : 14h00-17h45

- **Collecte des déchets** : 02 40 96 31 89

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les **VEN-DREDIS** des semaines **PAIRES** pour notre commune. Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte. À noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine. Les sacs de tri jaunes sont à disposition du public dans le hall d'entrée de la mairie.

## Relais postal à Couffé

- **Relais postal Épicerie ANIZON** : 02 40 96 50 89

⇒ Fermeture le mercredi

## Correspondants de presse à Couffé

- **Ouest-France - Yannick BERNARD :**

⇒ 06 25 91 64 47

⇒ [yannjoce.bernard@gmail.com](mailto:yannjoce.bernard@gmail.com)

- **Écho d'Ancenis - Isabelle JAMET :**

⇒ 06 72 49 72 59

⇒ [isadoudon@gmail.com](mailto:isadoudon@gmail.com)

## Services d'urgence médicale

→ Gendarmerie : 17

→ Pompiers : 18 - Médecins SAMU : 15 ou 112

→ Centre anti poison : 02 40 16 33 60

→ Pharmacie de garde : 32 37

→ Femmes victimes de violences : 39 19

→ **Défibrillateur** (accès côté parking mairie)

**Lundi  
18 avril  
2022**



**CHASSE  
AUX  
OEUFS**

**Merci  
à la  
commission  
jeunes,  
organisatrice**



**PLAN D'EAU**



du Général-Chauffeur de la Comtrie - 44521 COUFFÉ - 02 40 96 50 05

**159  
participants**

**600  
oeufs**



Conception et Impression : MAIRIE DE COUFFÉ - 25 rue